



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/06/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 juin 2009
D - 20090335

Aujourd'hui Lundi 22 juin Deux mil neuf, à quinze heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(sauf de 15 H 20 à 16 H 50 et de 18H à 18 H 25)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*préside la séance de 15 h 20 à 16 h 50 et de 18 h à 18 h 25*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Charles CAZENAVE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Chafika SAILOUD,

***Inauguration du parc des sports Saint-Michel. Annulation
d'aides en faveur d'associations. Adoption.***

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'inauguration des quais le samedi 23 mai dernier, la Direction des Sports a sollicité différentes associations sportives afin qu'elles proposent au cours de cette journée, des animations et des démonstrations à caractère évènementiel destinées aux jeunes et au grand public sur le Parc des Sports Saint Michel. Certaines d'entre elles nécessitaient des dépenses pour les associations porteuses.

Lors du vote du budget primitif, une ligne budgétaire d'un montant de 60 000 € a été décidée pour financer différents évènements sportifs dont l'inauguration du Parc des Sports Saint Michel.

Lors du vote du 27 avril dernier par délibération D-20090211, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une partie de ces crédits en faveur, entre autres, des associations suivantes :

Associations	Objets	Montant
Ecole de cirque de Bordeaux	Animations et démonstrations de trapèze volant	2 000 €
Jeunes de Saint Augustin	Démonstrations de haut niveau de basket et animations jeunes	4 000 €
Total		6 000 €

Or, ces associations n'ont pu mettre en œuvre la totalité de leurs animations et démonstrations initialement prévues. Par conséquent, il n'y a plus lieu de leur verser de subventions.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir réaffecter le montant total de 6 000 € à la ligne budgétaire Petits Evènements – CEX EVESPO – Article 657.4 – Enveloppe 018534.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 juin 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire**